

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 5 avril 2013

L'an deux mille treize et le 5 avril à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Monsieur Philippe AUPHAN, Maire.

**Présents:** Pierre ALAMELLE, Philippe AUPHAN, Ghislaine BRUNIER, Corinne LE BRUN FREDDI, Mohamed MALLEM, Marie-Claire MAURIZOT, Serge NARDIN, Marcel PELLEGRIN.  
**Absents excusés :** Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir donné à Philippe AUPHAN  
David PACIOTTI  
Mireille BECHARD

**Secrétaire de séance :** Mohamed MALLEM

Approbation à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil municipal du 8 mars 2013

### **1. Création d'une commission pour l'application de la réforme des rythmes scolaires. D\_20\_2013**

Monsieur le maire propose de mettre en place une commission de travail pour l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Après avoir délibéré le conseil municipal désigne :

- Madame Ghislaine BRUNIER
- Madame Corinne LE BRUN FREDDI
- Madame Marie Claire MAURIZOT
- Monsieur Pierre ALAMELLE

Membres de cette commission.

### **2. Désignation des délégués au syndicat d'électrification de Vaucluse. D\_21\_2013**

Monsieur le maire informe qu'il convient de désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants au syndicat d'électrification de Vaucluse.

Après avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

- Monsieur Philippe AUPHAN et madame Ghislaine BRUNIER représentants titulaires
- Monsieur MALLEM Mohamed et madame Marie-Claire MAURIZOT représentants suppléants

au syndicat d'électrification du Vaucluse.

### **3. Désaffectation et aliénation du chemin de Catoye D\_22\_2013**

Par délibération en date du 5 octobre 2012, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit de Catoye situé en bordure de la RD 56 en vue de sa cession.

L'enquête publique s'est déroulée du 15 janvier 2013 au 29 janvier 2013.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien dudit chemin.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, monsieur le maire propose :

- de désaffecter le chemin rural dit de Catoye, d'une longueur de 90 m en vue de sa cession ;
- de fixer le prix de vente dudit chemin à 10 000 euros ;
- de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer les terrains attenants à leur propriété ;
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Accord à l'unanimité du conseil.

#### **4. Approbation du compte de gestion du budget général de la commune D\_23-2013**

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, sous réserve du visa du Comptable Général.

#### **5. Vote du compte administratif 2012 du budget général et affectation des résultats au BP 2013 D\_23\_2013**

Les résultats de l'année 2012 peuvent se résumer ainsi :

##### **Fonctionnement**

<b><u>Dépenses :</u></b>		<b><u>Recettes :</u></b>	
011 charges à caractère général :	154 248,26	013 atténuation de charges :	2 216,26
012 charges de personnel :	190 958,97	70 produit de gestion courante :	24 298,30
014 atténuation de produit :	46 530,00	73 impôts et taxes :	394 832,94
65 autres charges de gestion :	70 170,80	74 dotations Etats :	114 627,96
66 charges financières :	9 591,08	75 revenus des immeubles :	35 496,64
67 charges exceptionnelles :		76 produits financiers :	57,34
		77 produits exceptionnels :	275,07
<b><u>Total dépenses :</u></b>	<b><u>471 499,11</u></b>	<b><u>Total recettes :</u></b>	<b><u>571 804,51</u></b>

##### **Investissement**

<b><u>Dépenses :</u></b>		<b><u>Recettes</u></b>	
<u>Ecole</u>			
Isolation phonique	230,03	FCTVA	44 129,00
<u>Voirie</u>		Répartition TLE	8 823,00
Goudronnage rues	32 459,44	Excédent fonctionnement capitalisé	100 000,00
Parking	1 846,02	Subventions	186 158,00
Rue de la Fausse Monnaie	9 755,16	Pénalités de retard chantier cantine	2 100,00
Achat de la balayeuse	52 250,93	Emprunts	260 000,00
<u>Travaux divers bâtiments</u>			
Pose volets maison commune	1 554,80		
Installations électriques	2 736,28		
<u>Cantine</u>	305 801,25		
<u>Etude Eglise</u>	2 133,92		
<u>Climatiseur mairie</u>	2 685,32		
<u>Petites installations</u>	410,23		
<u>illuminations</u>	564,51		
<u>Tables pour salle de réunion</u>	1 557,67		
<u>Achat logiciel</u>	4015,69		
<u>Remboursement d'emprunts</u>	23 593,61		
<b><u>Total dépenses réelles d'investissement</u></b>	<b><u>441 594,86</u></b>	<b><u>Total recettes réelles</u></b>	<b><u>601 210,00</u></b>

Le Conseil Municipal arrête les comptes de l'exercice 2012, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -119 068,05€

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 192 414,86€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 159 615,14 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 100 305,40 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 214 040,00€

En recettes pour un montant de : 106 942,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 66 550,91€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Le conseil municipal décide d'affecter 100 000,00 € en section d'investissement et de reporter 192 720,26€ en section d'investissement.

**6. Vote des quatre taxes D\_25\_2013**

Le taux des taxes directes locales reste inchangé pour 2013.

- **taxe d'habitation :** 18.53 %
- **taxe foncière (bâti) :** 9.82 %
- **taxe foncière (non bâti) :** 42.20 %
- **Cotisation foncière des entreprises :** 32.73 %

**7. Vote du budget primitif 2013.**

Le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

◆ **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**Présentation par chapitre**

CHAPITRES DEPENSES	VOTE	CHAPITRES RECETTES	VOTE
Charges à caractère général	<b>203 025,00</b>	Excédents antérieurs reportés	<b>192 720,26</b>
Charges du personnel	<b>210 520,00</b>	Produits services du domaine et ventes	<b>30 012,00</b>
Dépenses imprévues	<b>46 600,09</b>	Impôts et taxes	<b>366 598,00</b>
Virement à la section d'investissement	<b>80 000,00</b>	Dotations, subventions et participations	<b>106 681,00</b>
Autres charges de gestions courantes	<b>96 100,00</b>	Autres produits de gestions courantes	<b>35 000,00</b>
Charges financières	<b>23 193,34</b>		
Charges exceptionnelles	<b>18 729,00</b>		
Atténuation de Produit	<b>46 874,00</b>		
Opération d'ordre	<b>5 969,83</b>		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>731 011,26</b>		<b>731 011,26</b>

**Présentation par opération**

	dépenses	report	recettes	recettes	report
<b>VOIRIE</b>			<b>VOIRIE</b>		
plateau traversant RD 45	23 000,00		terrain parking		35 728,00
chemin des Garrigues	14 000,00				
rue de la Fontaine	7 500,00		<b>EGLISE</b>		
escaliers	7 500,00		<b>1ère tranche</b>		
	<b>52 000,00</b>		Etat		27 299,00
<b>TRAVAUX DIVERS BATIMENTS</b>			région	13 043,00	
aménagement entrée maison commune	<b>6 000,00</b>		département	16 167,00	
			amis de l'église	15 000,00	
<b>MAIRIE</b>			<b>2ème tranche</b>		
aménagement entrée	<b>1 500,00</b>		Etat	110 000,00	
			<b>CANTINE</b>		
<b>CIMETIERE</b>			mobilier		14 606,00
colombarium	8 000,00		TRAVAUX DIVERS	36 400,00	
abri cimetière	3 400,00				
	<b>11 400,00</b>		balayeuse +		
<b>EGLISE</b>			travaux de voirie		29 309,00
2ème tranche	<b>184 000,00</b>	<b>91 866,00</b>			
<b>AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC</b>				<b>190 610,00</b>	<b>106 942,00</b>
terrain PACOUD	<b>29 832,37</b>	<b>120 000,00</b>	excédent reporté	40 547,09	
			virement de fonctionnement	80 000,00	
<b>Médiathèque</b>			FCTVA	31 400,00	
frais d'études	<b>10 000,00</b>		Taxe d'urbanisme	13 396,00	
<b>opération non affecté</b>			affectation résultat fonct.	100 000,00	
logiciels mairie	2 085,35		opérations d'ordre	30 918,93	
containers	4 000,00				
divers	5 000,00	<b>2 174,00</b>			
ordinateur école	1 000,00				
	<b>12 085,35</b>				
	<b>306 817,72</b>	<b>214 040,00</b>			
emprunt	48007,2				
Op. d'ordre	24949,1				
	<b>379 774,02</b>			486 872,02	106 942,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>593 814,02</b>			<b>593 814,02</b>

\*

**Le prochain conseil municipal est fixé au 31 mai 2013**

**LA SEANCE EST LEVEE A 20 heures 30**